pour la table pour la cuisine pour la pâtisserie
LE TIP remplace le BEURRE
IL EST AUSSI BON et COÛTE BEAUCOUP MOINS CHER

75e Année. — N° 182. Le numéro : 25 centimes MARDI 1er JUILLET 1930.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois, 22.00 ; 6 mois, 40.00 ; 1 an, 76.00 — France et Belgique..... » 23.00 ; » 43.00 ; » 80.00 — Etranger : Tarif A ..... » 35.00 ; » 70.00 ; » 140.00 — Tarif B ..... » 50.00 ; » 100.00 ; » 200.00

ANNONCES..... REDACTION..... ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 24 et 1906. Inter. 6. TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 87. LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07. PARIS..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 00.40.

Chèques postaux 87 Lille

ESSAYEZ la fameuse 12 CV SIX Peugeot imposable 11 C.V. DISPONIBLE DE SUITE VENANT 90, Grande-Rue, 90 ROUBAIX (Téléphone 14.34)

LA RHÉNANIE EST ÉVACUÉE

Les Français ont quitté Mayence cependant que la foule chantait : « L'Allemagne au-dessus de tout »

Berlin, 30 juin. — La journée d'aujourd'hui qui marque la fin de l'occupation de la rive gauche du Rhin, est pour l'Allemagne tout entière une journée de fête nationale. Tous les bâtiments publics sont pavoisés. Les cloches de toutes les églises allemandes ont sonné à toute volée de midi à une heure. Le canon retentit dans toutes les villes de garnison et des millions de drapeaux flottent aux fenêtres des maisons particulières.

Les journaux consacrent naturellement à l'évacuation de la Rhénanie des colonnes entières d'articles et d'appréciations, qui s'efforcent généralement d'être à la hauteur de la solennité de l'événement.

Les journaux observent en général une attitude correcte. Seules les feuilles de droite font exception à cette règle et écrivent en substance que la rive gauche du Rhin ne sera pas libre aussi longtemps que l'Allemagne n'aura pas le droit d'y entretenir des garnisons et d'y élever des fortifications.

« Les Français ne partent pas en ennemis » écrit Carl Zuckmayer

La démocrate « Gazette de Voss » a chargé le célèbre écrivain Carl Zuckmayer, de lui écrire un article « sur l'occupation ».

M. Zuckmayer, rappelle ce que fut l'occupation de la troisième zone rhénane par les troupes françaises et aboutit à des conclusions qui démontrent péremptoirement que les Français n'ont jamais été, pour les Rhénans, les oppresseurs sous les traits desquels les feuilles nationalistes nous ont toujours dépeints. Le grand écrivain rhénan écrit, en effet :

Ce qu'il y a de plus remarquable dans l'enthousiasme qu'a déchaîné la libération du territoire allemand, c'est que cet enthousiasme ne résonne pas aussi puissamment qu'on aurait pu le croire.

C'est que, humainement et psychologiquement, il s'est accompli une chose que l'on peut interpréter aujourd'hui comme la voix qui domine toutes les braillerles et tous les bavardages.

Le cours de ces dernières années, depuis que l'occupation ne constitue plus un état de guerre, mais une habitude, tout s'était insensiblement modifié. Tout ce que la haute et basse politique n'étaient pas parvenues à réaliser, la force du temps, obstinée et irrédoctible, ainsi que l'habitude, l'ont réalisé. Les deux peuples ont fini par comprendre combien ils étaient proches parents, et combien leur communauté européenne et occidentale était plus forte que tout ce qui pouvait les séparer.

Que des jeunes filles pleurent quand des soldats s'en vont, cela n'a rien d'extraordinaire ni de déshonorant. Cependant, il s'est passé quelque chose de véritablement remarquable, une chose que l'on ne saurait exprimer nettement, mais que l'on doit enregistrer, en ces jours de fête de libération, d'une oreille particulièrement attentive, car c'est aussi doux que pénétrant, aussi sérieux que réjouissant.

Nous sentons tous, même quand les tanks roulent bruyamment vers le quai d'embarquement de la gare et que le drapeau tricolore, qui flottait sur nos vieux châteaux, est amené, nous sentons que ces gens, qui s'en vont aujourd'hui, ne s'en vont pas en ennemis, et, nous-mêmes, nous les voyons partir sans hostilité.

Mais...

On sait que les Allemands se sont livrés, à Trèves, à une manifestation déplacée, en hissant leur drapeau à l'instant même où le nôtre était amené. La presse allemande se moque aujourd'hui lourdement de l'étonnement des Français.

Une manifestation du même genre, mais sur une plus grande échelle, était projetée pour lundi à Mayence.

On sait que la Fête-Dieu est célébrée, en Allemagne, avec un éclat particulier. A Mayence, de nombreux mâts avaient été dressés dans les rues. Les autorités allemandes avaient décidé de ne pas les enlever, afin de les utiliser pour la fête de la libération, qui se déroulera le 1er juillet. En même temps, les associations hitlériennes se proposaient d'orner « in extremis » de drapeaux allemands les mâts des rues où devaient passer nos derniers contingents. De cette façon, les soldats français auraient défilé devant les épuleurs allemandes. Le général Guillaumat a fait enlever les mâts du parcours que suivront nos soldats. Par contre, les gares allemandes que traverseront nos troupes seront pavoisées aux couleurs du Reich.

LE DÉPART DE MAYENCE

Mayence, 30 juin. — M. Tirard, Président de la Haute Commission Interalliée des Territoires Rhénans et le général Guillaumat, accompagné de son Etat-Major ont quitté ce matin les Pays Rhénans.

Avant leur départ, les drapeaux ont été amenés avec le cérémonial habituel.

Mayence présentait dès les premières heures de la matinée une grande animation au moment où le drapeau français descendait lentement le long de sa hampe aux accents de la « Marseillaise », la foule a entonné des chants patriotiques allemands.

La cérémonie terminée, cette foule toujours plus dense s'est rendue à la gare pour assister au départ des derniers français.

Quand le train s'est ébranlé, la foule rompant le service d'ordre a chanté le « Dutschland Uber Alles ».

UN TÉLÉGRAMME DE M. BRIAND A M. TIRARD

Paris, 30 juin. — M. Briand, ministre des Affaires étrangères, a adressé à M. Paul Thirard, haut commissaire de la République dans les provinces du Rhin, un télégramme lui exprimant la satisfaction et la gratitude du Gouvernement de la République pour la conscience et le tact dont il a constamment fait preuve dans l'accomplissement d'une tâche lourde et souvent particulièrement délicate.

Le Président de la République du Brésil à l'Élysée

Le président de la République, M. Doumergue, a offert à l'Elysée un déjeuner en l'honneur de M. Julio Prestes, président de la République du Brésil.
Notre photo montre de droite à gauche : M. Briand, *ministre des Affaires étrangères ;* M. Prestes, *président du Brésil et* M. Gaston Doumergue. (W.W.P.)

Le collectif de juin fait la navette entre la Chambre et le Sénat

A LA CHAMBRE

Paris, 30 juin. — La séance est ouverte à 17 h., sous la présidence de M. Bouilloux-Lafont.

La Chambre adopte sans débat plusieurs propositions et la séance est suspendue à 17 h. 10 jusqu'à 18 h. 30, pour attendre le collectif retour du Sénat.

Le collectif de juin

La séance est reprise à 19 h. 20. La Commission reprend l'art. 21 (allocations aux ascendants). Le Gouvernement combat cette disposition. L'art. 21 (allocation fixée pour le père veuf, la mère veuve, divorcée ou non remariée, à 800 fr.) est adopté par 470 voix contre 141.

La Commission propose de reprendre le texte de l'art. 30 (indemnité de soins aux tuberculeux portée de 7.000 à 10.000) que le Sénat avait supprimé.

L'art. 30 est adopté par 370 voix contre 221. L'ensemble est adopté par 460 voix contre 120.

La séance est suspendue à 20 h. 35.

AU SÉNAT

Paris, 30 juin. — M. Paul Doumer préside.

LE COLLECTIF DE JUIN

On aborde la discussion du collectif de juin.

M. Dumont, rapporteur, fait observer que la Commission des Finances a été saisie dans des conditions inacceptables du projet pour aboutir en temps voulu.

Le Président du Sénat s'associe aux observations du rapporteur.

M. Germain Martin dit qu'il a toujours eu le souci de la liberté d'examen du Sénat et que pour le cahier de crédits actuel il avait fait le nécessaire pour qu'il put être examiné dès jeudi dernier par la Chambre. Ce n'est pas de sa faute si, au dernier moment, des dispositions nouvelles et préjudiciables au Trésor ont été introduites.

On retablit un crédit de 50 millions destiné à l'établissement des prototypes d'avions, puis un autre crédit de 8 millions, destiné à la reconstruction de l'Ecole vétérinaire de Toulouse.

La suite de la discussion est renvoyée à cet après-midi.

La séance est levée à 12 h. 35.

A 15 heures, sous la présidence de M. Paul Doumer, on continue la discussion du collectif de juin.

M. Donon demande si nous sommes à la veille d'un relèvement général des tarifs des chemins de fer.

M. André Tardieu. — Le Gouvernement, désireux d'obtenir une vue d'ensemble du problème des transports, a chargé M. Fournier, sous-gouverneur de la Banque de France, de procéder à une étude de la situation financière des grands réseaux. Cette étude s'étendra naturellement aux tarifs et aux impôts sur les transports.

A la rentrée, nous vous en apporterons les résultats avec nos conclusions.

M. Paul Strauss reprend, par voie d'amendement, l'article 30 (relèvement de 7 à 10.000 fr. de l'indemnité de soins des tuberculeux), repoussé par la Commission.

L'article 30, voté par la Chambre, est disjoint.

M. Germain Martin demande le rétablissement de l'article 31, voté par la Chambre et disjoint par la Commission des Finances.

Cet article a trait à l'application aux ramasseurs de lait remplissant certaines conditions du régime fiscal prévu à l'égard des artisans. Il en est ainsi ordonné.

La séance est suspendue à 18 h. 50.

LA SÉANCE DE NUIT

La séance est reprise à 21 h. 55. On reprend la discussion du collectif retour de la Chambre.

La disjonction de l'art. 18 est adoptée par 255 voix contre 42 voix.

Sur l'article 30 (indemnités de soins aux tuberculeux) le Sénat adopte le texte transactionnel proposé par la Commission. L'ensemble du projet est ensuite adopté par 273 voix contre 17. La séance est suspendue à 23 h. 15.

BILLET PARISIEN

La fin de l'occupation rhénane

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 30 JUIN (MINUIT.)

Ce matin, nos dernières garnisons ont quitté Mayence, après que le drapeau tricolore eut été amené aux accents de la MARSEILLAISE.

Cet événement, qui sera enregistré par l'histoire, a suscité en Allemagne une joie patriotique dont l'expression est souvent loin d'être conforme à « l'esprit de Locarno » que les Allemands se sont engagés à respecter. Nous passons bien entendu sur les hymnes patriotiques — Deutschland Uber Alles, etc.. — que la foule a entonné lorsque le train emportant les soldats français a quitté la gare de Mayence. Ce sont là des réactions populaires dont il n'est pas toujours facile de modérer la vigueur. Mais certains articles de presse sont autrement symptomatiques des sentiments d'une partie de l'opinion allemande — surtout de l'opinion dirigeante — et ces articles ne sont pas faits pour amener la détente souhaitée par les véritables amis de la paix.

C'est pour préparer cette détente que nous n'avons pas hésité, dès que l'Allemagne eut pris des dispositions pour l'application du plan Young, à évacuer la rive gauche du Rhin trois ans avant le terme fixé par le Traité de Versailles. Mais ce geste généreux ne nous attire pas la reconnaissance des Allemands qui ont accueilli comme un dû cette marque de modération. Les journaux les plus démocrates — ils sont rares de l'autre côté du Rhin — estiment que l'évacuation de la Rhénanie ne doit être que la première étape de la libération du Reich. Et par ce mot de libération, ils entendent la restauration de l'ancien régime, c'est-à-dire la liberté d'armement, la récupération des provinces perdues et des anciennes colonies ; en un mot, la révision des traités.

Au langage des journaux qui se disent favorables à un rapprochement franco-allemand, on mesure celui des feuilles nationalistes qui répandent leurs calomnies contre la France dans un cercle de lecteurs correspondant à près de la moitié de la population allemande.

Plus que jamais, maintenant que le gage rhénan a glissé de ses mains, la France doit être sur ses gardes.

R...

Le docteur Laget est confronté avec sa belle-mère

Montpellier, 30 juin. — Une confrontation a eu lieu dans le cabinet de M. Aymeric, juge d'instruction, à Béziers, entre le docteur Laget et Mme Alexandre, la mère de ses deux femmes. Le médecin-dentiste paraissait cette fois quelque peu affaissé. Il a vieilli et la barbiche qu'il a laissée pousser modifie quelque peu sa physionomie.

Le magistrat donna tout d'abord lecture à Laget de la déposition de Mme Alexandre.

Invité à s'expliquer sur l'emploi de la liqueur de Fowler par Suzanne Laget, contre le gré de sa mère, qui lui avait demandé avec insistance de ne point en absorber sans avoir consulté un médecin, Laget répond :

— Le conseil a bien été donné par ma belle-mère, mais hors de ma présence.

— Laget était présent, riposte Mme Alexandre.

Cette dernière ajoute que Laget jeta les déjections de la malade qu'elle voulait garder pour les présenter au médecin traitant.

— C'est exact. Je les ai jetées pour ne pas être incommodé, déclare Laget.

Lecture de deux autres dépositions est donnée au prévenu, qui sera prochainement confronté avec sa sœur et sa mère.

L'élévation au cardinalat de Mgr Liénart

LA REMISE DU BILLET A EU LIEU HIER A LA PROCURE DE SAINT-SULPICE, A ROME

Rome, 30 juin. — Le cardinal Liénart a reçu à 11 heures ce matin, son billet de nomination à la Procure de Saint-Sulpice, au milieu d'une assemblée imposante dans laquelle on remarquait : l'archevêque d'Alger ; les évêques de Constantine, d'Ajaccio et de la Réunion ; les ambassadeurs de France et Belgique près le Saint-Siège ; Mgr d'Herbigny ; le Père Gillet, maître général des Dominicains ; le Père Berthet, supérieur du Séminaire Français ; Mgr Boudinhon ; un grand nombre de prélats, de supérieurs d'ordres et de congrégations et de M. le chanoine Lotthé, secrétaire particulier de Mgr Liénart. Mgr Herzog, procureur général de Saint-Sulpice, faisait les honneurs de la Procure.

En recevant son billet de nomination des mains du secrétaire du cardinal Pacelli, le cardinal Liénart a prononcé le discours suivant :

Le discours du nouveau Prince de l'Eglise

MONSEIGNEUR,

« *Je vous remercie de l'émouvant message que vous m'apportez au nom de Notre Saint-Père le Pape Pie XI, et je vous prie d'exprimer à Sa Sainteté les sentiments de très vive gratitude avec lesquels je reçois un si précieux témoignage de sa paternelle bienveillance.*

« *Evêque de France, ma gratitude est celle de la France. A peine avons-nous vu disparaître la noble figure du vénéré cardinal Luçon, archevêque de Reims, aux funérailles duquel la France entière et son Gouvernement se sont honorés d'apporter le solennel hommage de leur admiration et de leurs regrets, que, par un geste d'une délicatesse empressée, le Saint-Père a voulu rendre à la France un cardinal.*

La France y voit, de la part d'un Père très aimé, l'intention d'apporter à son deuil une consolation et de lui garder son rang dans le Sacré Collège. Comment n'en serait-elle pas profondément touchée ?

» *Evêque de Lille, ma gratitude est celle de tout le diocèse. Issu, depuis dix-sept ans seulement, du grand diocèse de Cambrai auquel il doit, c'est justice de le reconnaître, le meilleur de lui-même, le diocèse de Lille est tout heureux d'avoir attiré sur lui le regard bienveillant du Saint-Père. Il sent qu'il le doit au zèle de son clergé, à la foi sincère et généreuse de ses fidèles, à la magnificence et à la fécondité de ses œuvres, au renom de son Université Catholique et aux formes si variées de son action catholique. D'une fidélité traditionnelle au Pape, tous les diocésains de Lille apprécient, comme le plus grand honneur et la plus belle récompense, d'être rattachés au Saint-Siège par un lien si intime et si glorieux à la fois.*

» *Mais comment traduirai-je ma gratitude personnelle ? Tel le jeune David, élu parmi tous ses frères par le prophète Samuel, je me trouve soudain désigné pour être Prince dans le peuple choisi : la Sainte Eglise de Dieu. Devant un tel honneur, je demeurerais confondu, si je ne voyais en même temps la force incomparable qu'il me donne pour accomplir ma mission. David autrefois l'a compris et, rejetant l'armure de Saül, il préféra mettre sa confiance dans la protection du Dieu des armées et délivra son peuple avec les armes de la Foi. C'est en elles aussi que je veux mettre ma confiance. Et c'est pourquoi la joie domine en moi et la reconnaissance. Je trouve dans l'insigne faveur, dont je suis l'objet de la part du Saint-Père, représentant vivant de N.S. sur la terre, une raison surnaturelle si puissante d'avoir confiance dans le succès de l'œuvre entreprise et conduite en pleine harmonie avec Lui, que je le remercie de toute mon âme de me l'avoir donnée. J'ai foi dans la doctrine de l'Evangile. J'ai foi dans la mission de la Sainte Eglise Catholique. J'ai foi dans la vertu de cette doctrine et de cette Eglise pour sauver les âmes, mais aussi pour donner à tous les conflits humains des solutions justes et salutaires et pour poursuivre encore à travers notre génération l'effort de la civilisation chrétienne et l'avènement d'un ordre social meilleur.*

« *Je deviens cardinal comme je suis devenu prêtre il y a vingt-trois ans, en la fête de l'apôtre Saint-Paul. Aujourd'hui, comme alors, j'aime à m'appuyer sur la robuste assurance du Grand Apôtre et à me redire avec Lui : « Scio cui credidi et certus sum quia potens est depositum meum servare in illum diem justus judex... »*

Cette confiance, j'aime à la proclamer ici — dans cette ville de Rome où je l'ai sentie grandir en moi jadis, au contact du cœur même de l'Eglise, dans l'étude de la Sainte-Ecriture, au spectacle de l'histoire — dans cette maison de Saint-Sulpice que dirige depuis si longtemps le vénéré Mgr Herzog — devant les Maîtres qui ont cultivé et formé mon âme pendant les années bénies de ma préparation sacerdotale — en présence de M. de Fontenay, l'Ambassadeur si distingué de la France auprès du Saint-Siège — en présence des illustres directeurs de nos institutions françaises Mgr Boudinhon, le R.P. Berthet — des éminents représentants de notre cher clergé diocésain, des supérieurs de nos ordres religieux — en présence des prêtres et des fidèles qui m'entourent comme des témoins bienveillants.

» *Tous animés d'un même amour pour l'Eglise, nous formons des vœux très ardents pour que Sainteté le Pape Pie XI, le Pape des Missions, le Pape de l'Action catholique, le Pape qui travaille si infassablement à établir partout la paix du Christ par le règne du Christ, veuille nous lui offrons la très respectueuse hommage de notre filiale et totale obéissance.* »

Le premier message du cardinal Liénart

Mgr Jansoone a reçu hier de S.E. le cardinal Liénart le télégramme suivant :

ROME, 30 JUIN, 16 HEURES

MGR JANSOONE, LILLE,

Dès réception billet cardinalice vous adresse à vous, vénéré et très cher Monseigneur, vicaires généraux, chapitre cathédral, doyens, clergé, fidèles diocésains, avec sentiments affectueux, inaltérable dévouement, très paternelle bénédiction.

Joins remerciements sincères pour prières si nombreuses à mon intention.

Le cardinal Bourne à Paris

Plusieurs centaines de catholiques anglais, sous la conduite du cardinal Bourne, sont à Paris. Le cardinal Bourne a célébré une messe au Sacré-Cœur de Montmartre. On le voit ici à l'intérieur de la nef. (Keystone View et Co.)

Un monument au Souverain Pontife a été inauguré dans sa ville natale

Milan, 30 juin. — Hier a été inauguré à Desio, ville natale du Souverain Pontife, un monument à Pie XI.

La cérémonie a eu lieu en présence du cardinal Shuster, du marquis Pacelli, représentant le Vatican ; du préfet de Milan et de nombreuses personnalités et associations avec drapeaux et musique.

Ont pris la parole : Mgr Galbiati, préfet de la Bibliothèque Ambrosianne ; le curé de Desio, qui a lu un message du Pape au milieu des acclamations des assistants, et le marquis Pacelli qui a parlé notamment de l'accord entre l'Italie et le Saint-Siège. Un *Te Deum* a été célébré ensuite à la cathédrale, suivi d'un discours du cardinal Schuster.

Au moment où avait lieu l'inauguration du monument, une délégation envoyée par le podestat de Desio remettait au Pape le premier exemplaire d'une médaille commémorative frappée à cette occasion et représentant le monument et l'effigie du Pape.

DEUX OFFICIERS AVIATEURS SE TUENT A CHARTRES

Chartres, 30 juin. — Ce soir, vers 17 h., au camp d'aviation du 22e régiment, à Chartres, un appareil biplace, de la section d'entraînement, piloté par le capitaine Emile Jouannic accompagné du capitaine Trignolet, venait de décoller lorsque, d'une hauteur d'une centaine de mètres, il vint s'écraser sur le sol, à la limite des communes de Chartres et de Champfol. Les deux capitaines furent tués sur le coup. Les deux corps furent transportés à l'hôpital de Chartres.

GANDHI N'ACCEPTERAIT PAS DE PARTICIPER A LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Bombay, 30 juin. — Les milieux bien informés ne croient pas que Gandhi acceptera de participer à la conférence générale de Londres et plusieurs chefs politiques ont déclaré qu'ils n'y assisteraient pas sans lui.

Motilal Nehru, président du Congrès national, et Syed Mahmoud, son secrétaire, ont été arrêtés à Allahabad.

La semaine qui s'ouvre doit être observée comme la « semaine du boycottage » et le Comité qui l'organise à multiplié ses appels auprès du public pour l'inciter à « frapper de paralysie le commerce étranger, qui aspire et détruit la vie économique nationale ».

UN MARIAGE DE CHAMPIONS A PARIS

René Lacoste et Mlle Thion de la Chaume

Paris, 30 juin. — Le mariage de M. René Lacoste, champion de tennis, et de Mlle Simone Thion de la Chaume, championne de golf, a été célébré aujourd'hui, en la basilique Sainte-Clotilde.

Les nombreux amis des deux sympathiques champions avaient envahi la nef où l'on avait peine à circuler pendant la cérémonie.

Cochet, Borotra, Brugnon et les camarades de Lacoste, qui sont actuellement retenus en Angleterre par les derniers tours du tournoi de Wimbledon, avaient délégué leurs voix au premier joueur français qui triompha de Tilden.

— L'aviateur Roger Williams et ses deux compagnons ont atterri à 10 h. 15, à l'aérodrome de Curtis et non à Roosevelfield, en raison du mauvais temps. Ils ont ainsi réussi le raid New-York-Iles Bermudes et retour sans escale.

Le Tour de France cycliste

L'ÉQUIPE DU VÉLO-CLUB TOURQUENNOIS DANS LE « TOUR DE FRANCE »
Au centre, Demuysère, *favori du Tour ; à droite,* Omer Huysse, *à gauche,* Lucien Buysse.

M. FLANDIN, MINISTRE DU COMMERCE ENVISAGE AVEC OPTIMISME LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

Paris, 30 juin. — M. Marcel Hutin publie une interview de M. P.-E. Flandin sur la situation économique de la France. Le ministre du Commerce envisage cette situation avec optimisme ; il fonde son sentiment sur les indices de l'activité française qui appellent des conclusions nettes satisfaisantes ; la métallurgie européenne, par exemple, souffre d'une dépression depuis plus d'un an. Cependant, la production française s'est maintenue durant les premiers mois de 1930 au niveau de la période correspondante de 1929 : l'accroissement de la capacité d'absorption du marché intérieur compensant le déficit de nos exportations métallurgiques.

D'autre part, l'activité de l'industrie du bâtiment est exceptionnellement bonne, surtout à Paris, ainsi que celle de toutes les branches, qui lui fournissent des matériaux. L'industrie des constructions métalliques, celle des constructions électriques, les industries chimiques, de même ne sentent que faiblement le ralentissement des affaires : pour le textile, il est vrai, la situation est moins favorable, c'est que dans cette branche, l'exportation tient une place essentielle.

En ce qui touche la répercusion des nouveaux tarifs américains, le ministre a déclaré :

— Dans nos exportations totales, nos expéditions à destination des Etats-Unis n'intervienne actuellement que pour environ 6 %. On ne doit donc pas exagérer l'importance [illegible] sommes néanmoins décidés à agir énergiquement pour obtenir les satisfactions que réclameront nos producteurs atteints par les relèvements et que dans cette voie, nous irons jusqu'au bout.

UN MONUMENT MISTRAL A BARCELONE

Barcelone, 30 juin. — Hier a eu lieu l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Mistral dans les jardins de Montjuich. Les personnalités catalanes les plus en vue, des Lettres et des Arts, ainsi que le Consul de France assistaient à cette cérémonie.

UN APPEL DE M. DÉSIRÉ FERRY EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Paris, 30 juin. — Le Ministère de la Santé Publique communique un appel de M. Désiré Ferry attirant l'attention sur la nécessité d'intensifier la lutte contre le cancer et sur l'intérêt que présente la semaine organisée à cet effet.

LA ROBE LONGUE

UNE TOILETTE VUE A LA JOURNÉE DES DRAG[illegible] A AUTEUIL. (W.W.P.)

LE CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE

Paris, 30 juin. — La Société Géologique de France célèbre aujourd'hui le centenaire de sa fondation, une cérémonie solennelle a eu lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne en présence du Président de la République, du Ministre des Travaux Publics et du Sous-Secrétaire d'Etat des Travaux Publics, sous la présidence de M. Pierre Marraud, ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, de nombreuses délégations assistaient à la cérémonie.